





COMPTE RENDU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER DU 21 OCTOBRE 2019

ETAIENT PRESENTS:

<u>Partenaires publics</u>: CHABOT Jacques, AMBAUD Jean-Yves, GRENOT Marie-Pierre, BARBOT Jean-Pierre, MEURAILLON André, HORTOLAN Jean-Christophe, JOBIT Didier, JAULIN Joëlle

<u>Partenaires privés</u>: DUBOJSKI Michel, FORT Claire, BLANCHARD Sylvie, MARCHAND Gilbert, PIOLET Vincent, AUDOIN Charles, ADEBIAYE Yannis, DE CASTELBAJAC Dominique, DELETOILE Gérard, VAUZELLE Nicolas, BRALERET Patrick

Assistaient également : GEORGE Isabelle, SIRE Camille, FLORENT Corinne, PASQUIER Mickaël

<u>Excusés</u>: JACQUILLARD William, PAPILLAUD Joël, BOLVIN Jean-Michel, Marc MOUNIER, BALLU Carole, GODIER Joël, BERTHONNAUD Nathalie, BACLE Ghislaine

Le double quorum étant atteint, Jacques CHABOT, Président du GAL, ouvre la séance et propose de faire un tour de table. Il présente ensuite l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu du 4 mars 2019
- Modification des membres du Comité de Programmation
- Modification des fiches action
- Etat d'avancement du programme
- Examen des dossiers complets

Le Président propose de rajouter 3 dossiers à l'ordre du jour.

Deux dont l'instruction est clôturée :

- Chambre de Métiers de la Charente : éco défi
- PASS Sud Charente : acquisition de matériel électrique

Un autre pour avis d'opportunité (instruction en cours) :

- Commune de Magnac Lavalette Villars : Château de la Mercerie – tranche 3

Les membres du GAL valident à l'unanimité l'ajout de ces trois dossiers

I. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 4 MARS 2019

Pas de remarque particulière, le compte rendu est validé à l'unanimité

II. MODIFICATION DES MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Président du GAL présente les modifications suivantes :

Chambre d'Agriculture :

<u>Nouveau titulaire :</u> Yohann GUEDON <u>Nouveau suppléant</u> : Nicolas ROUSSILLON

Office de tourisme de Pôle :

Nouveau suppléant : Yannis ADEBIAYE

Maison de l'Agriculture Biologique Nouveau suppléant : Pierre BOUSSEAU

Ces modifications sont validées à l'unanimité

Jacques CHABOT précise que certaines structures ont certainement des modifications à apporter comme par exemple :

- Association les Etapes de Cognac (association en cours de dissolution)
- ASPOULBA (Nouveaux membres dans l'association)
- Asso des commerçants de Barbezieux (Changement de Président ?)

L'animateur du GAL prendra contact avec ces structures.

III. MODIFICATION PROGRAMME D'ACTION

Le Président propose de modifier les fiches action 2 et 5 du programme. Isabelle GEORGES rappelle la procédure de modification.

Fiche action n° 2 : tourisme / culture / patrimoine

<u>Contexte</u>: Proposition de ce changement pour favoriser l'instruction du dossier « place du château de Barbezieux » (plusieurs tranches de travaux, des bases de travaux éligibles différentes entre les financeurs...)

Solution : financer un seul poste de dépenses : les fouilles archéologiques

<u>Proposition de rajout : recherches préventives, fouilles archéologiques, travaux, aménagement et équipement de lieux culturels, touristiques et de loisirs d'intérêt territorial.</u>

Pas de remarque particulière, la modification est validée à l'unanimité

Fiche action n° 5 : forêt

<u>Contexte</u>: Un agriculteur souhaite créer une machine, inexistante sur le marché, pour faciliter la création de cercles en châtaigner pour habiller des futs de chêne (les feuillards). C'est le seul à maîtriser toute la filière (abattage des repousses de châtaigner à la confection finale du produit). Obtention d'un financement de la Région via une dérogation. C'est un agriculteur donc impossibilité de le soutenir via la fiche « aide aux entreprises »

Solution : élargir la fiche « forêt » aux investissements innovants liés à la filière bois.

<u>Proposition de rajout :</u> les investissements matériels liés au développement, à l'innovation des entreprises et exploitations agricoles utilisant du bois

Didier JOBIT et plusieurs membres du GAL approuvent ce changement pour aider ce très bon projet. Jean-Pierre BARBOT appelle à la vigilance sur le nombre de dossiers à venir

La modification est validée à l'unanimité

IV. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

Le Président présente l'état d'avancement du programme :

Nb de dossiers programmés: 32

Montant programmé: 602 426.81 € soit 40.6 % de la maguette

Montant payé: 260 523.44 € soit 17,4 % de la maquette

Nombre de dossiers présentés lors de comité : 8 soit 163 208.07 € Taux de programmation de l'enveloppe après comité : 51.58 %

Il informe que 14 dossiers sont en cours d'instruction (attente de pièces complémentaires parfois) et que 23 autres dossiers sont déposés au GAL mais sont incomplets.

En comptabilisant l'ensemble de ces demandes, la maquette financière est entièrement consommée.

Les questions suivantes se posent :

- Doit-on continuer à prendre de nouveaux dossiers ?
- Faut-il changer les règles ? (Diminuer les taux d'intervention, les plafonds de subvention... ?)

Jacques CHABOT propose de faire un point plus complet lors du prochain Comité de Programmation lorsque les services régionaux auront instruit des dossiers supplémentaires.

Il interroge les représentants régionaux sur la possibilité d'avoir des crédits complémentaires. Isabelle GEORGES précise que

- pour le Poitou-Charentes l'ensemble des crédits a été affecté aux GAL (pas de réserve de performance)
- le taux minimum réservé au LEADER dans la maquette du PDR est atteint et est encadré par un taux maximum
- que sur le principe « l'argent affecté au programme LEADER restera au programme LEADER ». Pas de transfert envisagé vers d'autres mesures du PDR
- la programmation est possible jusqu'en 2022 et qu'il est donc un peu tôt pour redistribuer des crédits non consommés d'autres GAL
- sur le principe la Région n'est pas fermée au système des vases communicants entre GAL,
- il est possible de mettre en place un système d'appel à projet pour « gérer » la fin de l'enveloppe

Michel DUBOJSKI demande quelle attitude adoptée face aux nouvelles demandes. Jacques CHABOT estime qu'il faut les limiter si le GAL ne bénéficie pas de nouveaux crédits.

V. <u>EXAMEN DES DOSSIERS COMPLETS</u>

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION ALBATERRA		
Intitulé de l'opération	Festival des potiers 2019		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Organisation de manifestations culturelles d'intérêts territorial		
OQDP	Non Régime d'aide Hors aide d'Etat		
Dépenses présentées	11 200 € TTC	Dépenses éligibles	9 168.52 € TTC
Subvention sollicitée	4 500 €	Note	10/20

Description opération	3 ^{ième} édition du festival des Potiers qui s'est déroulé à Aubeterre sur Dronne lors des journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre 2019.	
Avis service instructeur Région	Favorable	
Commentaires	Charles AUDOIN ne participe pas au vote Projet très intéressant participant à la valorisation de la filière des métiers d'art en Sud Charente	
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 4 584.26 €	

Maître d'ouvrage	CDC 4B SUD CHARENTE			
Intitulé de l'opération	Valorisation patrimoniale et touristique à l'échelle de la CdC			
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique			
Ligne opération	Valorisation du patrimoine local et	des sites touristiques		
OQDP	Non Régime d'aide Hors aide d'Etat			
Dépenses présentées	2 927.89 € HT	Dépenses éligibles	2 927.89 € HT	
Subvention sollicitée	1 463.94 €	Note	10/20	
Description opération	Organisation des rendez-vous du patrimoine et de l'été			
Avis service instructeur Région	Favorable			
Commentaires	Marie-Pierre GRENOT, Jean-Pierre BARBOT, André MEURAILLON et Jacques CHABOT ne participent pas au vote Marie-Pierre GRENOT précise que certaines animations attirent un large public (ex : 250 personnes chez des éleveurs de chèvres).			
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 1 463.94 €			

Maître d'ouvrage	CDC 4B SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Acquisition de matériel pour la cuisine centrale de Baignes		
Fiche action	N°3 : Développer les circuits courts et les productions locales		
Ligne opération	Investissements en matériel pour	cuisines centrales et satellites	
OQDP	Non	Régime d'aide	Hors aide d'Etat
Dépenses présentées	54 996.40 € HT	Dépenses éligibles	51 790.00 € HT
Subvention sollicitée	30 200.92 € €	Note	11/20
Description opération	Acquisition de matériel pour la cuisine centrale de Baignes		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Marie-Pierre GRENOT, Jean-Pierre BARBOT, André MEURAILLON et Jacques CHABOT ne participent pas au vote Pas de commentaire particulier		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 25 895.00 €		

Maître d'ouvrage	CSC L'ENVOL
Intitulé de l'opération	Acquisition d'un véhicule pour du transport à la demande

Fiche action	N°6 : Adapter, moderniser et favoriser l'accès aux services à la population		
Ligne opération	Véhicule pour développer la mobilité		
OQDP	Oui Régime d'aide SA 43 783		
Dépenses présentées	29 654.69 €	Dépenses éligibles	29 654.69 €
Subvention sollicitée	14 827.34 €	Note	11/20
Description opération	Acquisition d'un bus pour du transport à la demande		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Patrick BRALLERET précise que ce projet est mis en œuvre à l'échelle du Sud Charente dans le cadre de l'association Mobilité Ouest et Sud Charente (MOSC). Les demandes au-niveau économique sont de plus en plus nombreuses.		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 14 827.34 €		

Maître d'ouvrage	PAYS SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Animation / gestion 2018 du programme LEADER		
Fiche action	N°10 : Animation, gestion, évaluation du programme LEADER		
Ligne opération			
OQDP	Non	Régime d'aide	Hors aide d'Etat
Dépenses présentées	56 350.00 €	Dépenses éligibles	56 350.00 €
Subvention sollicitée	45 080.00 €	Note	16/20
Description opération	Animation / gestion du programme LEADER. 1ETP en 2018 (0.5 animation et 0.5 gestion)		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Jean-Yves AMBAUD ne participe p Pas de commentaire particulier	as au vote	
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 45 080 €		

Maître d'ouvrage	PAYS SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Animation / gestion 2019 du programme LEADER		
Fiche action	N°10 : Animation, gestion, évaluation du programme LEADER		
Ligne opération			
OQDP	Non	Régime d'aide	Hors aide d'Etat
Dépenses présentées	57 550.12 €	Dépenses éligibles	57 550.12 €
Subvention sollicitée	46 040.09 €	Note	16/20
Description opération	Animation / gestion du programme LEADER. 1ETP en 2019 (0.5 animation et 0.5 gestion)		
Avis service instructeur Région	Favorable		
	Jean-Yves AMBAUD ne participe pas au vote		
Commentaires	Pas de commentaire particulier		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 46 040.09 €		

Maître d'ouvrage	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA CHARENTE
Intitulé de l'opération	Opération éco défis

Fiche action	N°4 : Accompagner les entreprises dans l'évolution des marchés		
Ligne opération	Diagnostic, formation collective en rapport avec la transition énergétique, démarche de labélisation		
OQDP	Oui Régime d'aide Hors aide d'Etat		
Dépenses présentées	29 186.19 €	Dépenses éligibles	23 620.68 €
Subvention sollicitée	15 000.00 €	Note	15/20
Description opération	Opération territoriale consistant à valoriser, par l'obtention d'un label, les artisans - commerçants qui mettent en place des actions concrètes en matière de protection de l'environnement et/ou de développement durable.		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Claire AUTHIER FORT ne participe pas au vote La représentante de la CMA informe que 31 entreprises sont labelisées : 2 ont obtenu le niveau excellence et 6 un coup de cœur. La remise des diplômes est prévue le 7 novembre 2019. Jacques CHABOT précise que ce projet est à mettre en relation avec les programmes TEPOS des 2 CdC		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 15 353.44 €		

Maître d'ouvrage	Association PASS Sud Charente		
Intitulé de l'opération	Acquisition de matériel pour l'entretien des espaces verts		
Fiche action	N°7 : Planifier l'aménagement de l'espace		
Ligne opération	Aménagement et achat d'équipem	ents contribuant à l'insertion	
OQDP	Oui	Régime d'aide	SA 43 783
Dépenses présentées	29 868.00 €	Dépenses éligibles	29 868.00 €
Subvention sollicitée	9 934.00 €	Note	13/20
Description opération	L'association d'insertion PASS Sud Charente, souhaite continuer à se développer et à proposer des prestations efficientes et de qualité tout en améliorant les conditions de travail des salariés. C'est pourquoi elle envisage de se doter de matériels plus performants et mieux adaptés aux prestations réalisées.		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	Patrick BRALERET informe que les différents chantiers d'insertion du territoire travaillent en réseau et ne comprend pas pourquoi ce matériel n'est pas mutualisé avec les autres chantiers intervenants dans le même secteur d'activités. Pour plusieurs membres du GAL, la mutualisation est une bonne chose, mais elle est difficilement applicable pour cette opération.		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité moin 9 934.00 €	s une abstention pour un monta	ant de FEADER de

Présentation pour avis d'opportunité

Commune de MAGNAC LAVALETTE – Travaux de restauration de la mercerie : Phase 3

Fiche sollicitée n°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique

Ligne : Travaux, aménagement de lieux culturels et touristique d'intérêt territorial

Régime d'aides d'Etat : Hors aide d'état

La demande concerne les travaux de la phase 3 du chantier de restauration et d'aménagement du château de la Mercerie. Cette phase, la plus importante en matière de modification d'espace intérieur, s'attache à restaurer la galerie des Vernet, espace charnière entre le logis et le nouveau château des Réthoré Le projet consiste à créer une entrée en façade ouest de la galerie des Vernet. Celle-ci donne accès de plein pied à l'ensemble des espaces fonctionnels du château.

L'aménagement de cet espace permettra de créer le nouvel accueil pour le public ainsi qu'un vaste espace de réception. Des travaux de terrassement, d'isolation, d'aménagement intérieur, ainsi qu'un ravalement de façades sont nécessaires. Le montant des travaux est d'environ 160 000 € L'aide sollicitée est de 50 000 €, soit le montant plafond de la fiche action.

Didier JOBIT précise que depuis le départ, la commune a réalisé pour environ 1 200 000 € de travaux. En comptant le temps des bénévoles, ce montant atteint 5 000 000 €. Les travaux vont permettre de doter le château d'un véritable accueil et de salles de réception. Il estime à environ 10 000, le nombre de visiteurs par année. Le leader est une aide indispensable pour poursuivre la réhabilitation de ce monument.

Tous les membres du GAL saluent ce projet et la dynamique qu'il engendre.

Didier JOBIT ne participe pas au vote.

Les membres du Comité de programmation, à l'unanimité donnent un avis favorable pour un montant de subvention FEADER de 50 000 €

L'ordre du jour est épuisé, le Président du GAL lève la séance